

Plaidoyer pour la désolidarisation des notions de pragmaticalisation et de grammaticalisation

Badiou-Monferran, Claire

EA 4509 « Sens, Texte, Informatique, Histoire » (Université Paris-Sorbonne)
c.badiou.monferran@free.fr

Buchi, Éva

ATILF (CNRS & Université de Lorraine)
eva.buchi@atilf.fr

1 Introduction

Les liens de la grammaticalisation et de la pragmaticalisation font encore aujourd'hui débat : tandis que certains linguistes affirment que celle-ci est incluse dans celle-là, d'autres s'emploient à désolidariser les deux notions¹. Cette ligne de partage recouvre généralement celle qui oppose les tenants de la grammaticalisation au sens large (désormais G2) et ceux de la grammaticalisation au sens étroit (désormais G1). Rappelons en quelques mots, à la suite de Traugott (1995), que l'extension de G1 et de G2 est tributaire tout à la fois du point de vue, morphosyntaxique ou cognitivo-communicationnel, adopté par les linguistes dans leur définition de l'unidirectionnalité (voir ci-dessous), et en amont, plus largement, de la conception qu'ils se font de la grammaire (*i. e.*, de son extension). Pour Traugott (1995), la grammaire, par-delà ses composantes phonologiques, lexicales, sémantiques et morphosyntaxiques, intègre aussi une composante pragmatique, dont font évidemment partie les marqueurs discursifs (MD). Si la finalité communicationnelle des MD (ou pragmatèmes) ne constitue pas un argument en faveur de leur exclusion du champ des unités réputées « grammaticales », c'est parce que d'une part, ils assurent, par convention, des rôles spécifiques qui sont repérés et reconnus comme tels par les locuteurs, et que d'autre part, à l'inverse, certains éléments morphologiques identifiés comme des unités de la grammaire – entre autres les temps, modes et aspects verbaux – sont susceptibles, par-delà leur rôle grammatical, d'assurer une fonction communicationnelle (comme la politesse pour le conditionnel, par exemple).

Pour les tenants de la grammaticalisation au sens étroit (notamment, mais sans exclusive, Erman & Kotsinas 1993, Aijmer 1997, Moreno Cabrera 1998, Erman 2001 et indirectement Waltereit 2006), la notion de grammaticalisation désigne le résultat d'une évolution où une unité – lexicale ou peu grammaticale – développe des emplois hautement grammaticalisés, pouvant conduire jusqu'aux emplois de morphèmes liés (de temps, de mode, d'aspect etc.). Par rapport à l'unité source, l'unité cible se caractérise alors par trois traits, repérés et modélisés par Lehmann (1995) : i) perte de poids (au sens paradigmatique de perte de la consistance phonétique et/ou accentuelle mais aussi au sens syntagmatique de réduction de la portée) ; ii) perte d'autonomie (qui, au plan paradigmatique, peut se traduire par l'intégration de l'unité dans un paradigme et qui, au plan syntagmatique, se réalise sous des formes variées, allant de la simple cohésion syntagmatique à l'agglutination en passant par la coalescence et la cliticisation), iii) perte de variabilité (au sens paradigmatique où l'emploi de l'unité, naguère facultatif, devient obligatoire, mais aussi au sens syntagmatique de perte des flexions en tout genre, en nombre, en personne, en genre ou encore en temps notamment). Dans ce cadre, la notion de pragmaticalisation, entendue comme le développement, par une unité lexicale ou grammaticale, d'un emploi stabilisé où elle

ne participe plus à la construction d'un sens référentiel, mais marque une prise de position métadiscursive du locuteur (cf. Dostie 2004 : 27 ; Buchi 2007b : 252), ne se superpose pas à celle de la grammaticalisation. Parmi d'autres, Waltreit (2006) discute ainsi un à un la capacité des pragmatèmes à se conformer aux trois paramètres morphosyntaxiques permettant d'évaluer le degré de grammaticalisation d'une unité selon Lehmann (1995). Il n'y a pas lieu ici de revenir sur le détail de la démonstration, mais d'en rappeler la conclusion : la pragmatization ne constitue pas un cas particulier de grammaticalisation². Hansen (2008 : 58-60) et Claridge & Arnovick (2010 : 185-187) arrivent à la même conclusion.

Les linguistes (parmi d'autres, Traugott 1995, Brinton 1996, Traugott & Dasher 2002, Dostie 2004, Brinton & Traugott 2005, Marchello-Nizia 2006, Diewald 2006, ou encore Prévost 2011) considérant, à l'opposé, que la pragmatization a à voir avec la grammaticalisation, n'incluent celle-là dans celle-ci qu'à la faveur d'un élargissement de la notion de grammaticalisation (et donc, de la notion de grammaire). Inscrivant cette dernière dans un cadre non plus seulement morphosyntaxique mais cognitivo-communicationnel, ils la redéfinissent comme un mouvement unidirectionnel conduisant non plus à une augmentation de la fusion morphologique et à une perte de liberté syntaxique, suivant la célèbre formule de Givón (1971 : 413) : « Today's morphology is yesterday's syntax », mais à un double passage du concret à l'abstrait³ et de l'objectif au subjectif⁴. Partant, la pragmatization, qui satisfait tous les points définitoires de G2, semble bien constituer « un cas particulier » de celle-ci (Dostie 2004 : 11).

Telle qu'elle a été conduite jusqu'à maintenant, la discussion sur les liens de la grammaticalisation et de la pragmatization était *de facto* aporétique, car les prises de position respectives sont constitutives de l'approche, étroite ou large, choisie pour traiter de la notion de grammaticalisation (et en amont, de la notion de grammaire). Notre contribution entend renouveler et déplacer le débat en montrant que même dans la perspective d'une approche au sens large, cognitivo-communicationnelle, de la grammaticalisation, le rapport d'inclusion de la pragmatization dans G2 ne va pas de soi et qu'*in fine*, celle-là n'est ni un après (Dostie 2004 : 27), ni une réalisation singulière (Dostie 2004 : 11) de celle-ci. C'est bien parce que nous situons – délibérément – notre propos dans le cadre théorique de G2, que nous en relayons le primitif cognitivo-communicationnel, a priori favorable à l'intégration de la notion de pragmatization dans celle de grammaticalisation (et, plus généralement, à celle de la pragmatique dans la grammaire), que notre démarche nous semble devoir éviter l'écueil de la circularité. Pour rendre compte de l'indépendance des deux notions, nous allègerons cinq arguments, respectivement d'ordre chronologique (ci-dessous 2), cognitif (3), communicationnel (4), sémantico-terminologique (5) et systémique (6).

2 Argument chronologique

Historiquement, le mouvement de pragmatization des unités sources ne s'inscrit pas nécessairement dans la continuité d'un mouvement de grammaticalisation. Contrairement à ce que laisse entendre la littérature, du moins celle plaidant pour une superposition – certes partielle – des deux processus⁵, il n'en constitue pas systématiquement un “après”, un “aboutissement”. Soit par exemple l'item *alors*, qui a développé, au cours de son histoire, des emplois grammaticaux et des emplois pragmatiques (cf. Hansen 1998 : 321-355), et dont le sens étymologique indique une circonstance temporelle : *alors* < à + *lors* (von Wartburg 1949 in FEW 4, 478b, HORA ; TLF). En français moderne et contemporain, ses emplois se répartissent comme suit :

ALORS							
Emplois grammaticaux					Emplois pragmatiques		
CHAÎNE DE GRAMMATICALISATION →							
Emplois temporels	Emplois de transition			Emplois consécutifs		Marqueur de structuration du discours	Ponctuant d'opération de parcours
<p>• Reprend le repère temporel donné dans l'énoncé antérieur <i>J'ai commencé mes études de lettres en 1968 . Il n'y avait alors qu'une seule faculté de Lettres [...] à Paris.</i></p> <p>• Marque un déroulement temporel en faisant du premier événement la condition de réalisation du second selon le processus de reprise disjonctive <i>Je suis allé à la place du village, alors je l'ai vu arriver.</i></p>	<p>Emploi temporel-causal (configurations du type <i>quand X alors Y</i>) <i>Il buvait pas mal aussi, ça créait des états intermédiaires où ce qui était aigu cessait de l'être.</i> <i>Sauf quand alors là sur une phrase ça partait.</i> <i>Et ça pouvait devenir un peu violent, chez lui, à la maison.</i></p>	<p>Emploi hypothé-tico-causal (configurations du type <i>si X alors Y</i>) <i>Si c'est ça l'analyse, alors très peu pour moi !</i></p>	<p>Emplois mixtes (d'autres configurations) <i>Elle lui a dit : Un jour peut venir, une heure peut sonner où le chef de la force matérielle foulera aux pieds la loi et le droit ; alors, toi, homme de la justice, tu te lèveras et tu frapperas de ta verge l'homme du pouvoir.</i></p>	<p>C H A Î N E D E G R A M M A T I C A L I S A T I O N</p>	<p>• Emploi factuel ~ reliant des énoncés <i>J'étais pressé alors j'ai pris le passage interdit.</i></p> <p>~ reliant des énonciations <i>Ça va bien se passer. Alors, cesse de t'inquiéter.</i></p> <p>• Emploi inférentiel <i>Les volets sont fermés, alors ils sont partis.</i></p>	<p><i>Oui bonsoir j'habite en Moselle, alors actuellement il existe une loi sur le travail à mi-temps pour les femmes [...].</i></p>	<p>• Ponctuant d'interrogation <i>Alors, tu viens ? Tu viens, alors ?</i></p> <p>• Ponctuant d'exclamation <i>Ça alors !</i></p>

Tableau 1 : emplois de *alors* en français moderne et contemporain⁶

Nos enquêtes, effectuées sur un empan chronologique conduisant du XVI^e siècle au XXI^e siècle à partir des données que nous avons pu recueillir dans Frantext⁷, montrent que le mouvement de pragmatification de *alors* est très largement antérieur à celui de sa grammaticalisation. En effet, en français préclassique, les emplois pragmatiques de *alors* – du moins ceux de ponctuant d'opération de parcours en contexte exclamatif⁸ – sont d'ores et déjà attestés :

Alors ponctuant de l'exclamation :

Ils ne s'accordent au contraire presque jamais. Il y a peu de questions où vous ne trouviez que l'un dit oui, l'autre dit non. Et en tous ces cas-là, l'une et l'autre des opinions contraires est probable ; et c'est pourquoi Diana dit sur un certain sujet, (...). Mais, mon père, lui dis-je, on doit être bien embarrassé à choisir **alors** ! Point du tout, dit-il, il n'y a qu'à suivre l'avis qui agrée le plus. (1657, Pascal, *Les Provinciales*)

En revanche, au même moment, le mouvement de grammaticalisation de *alors*, en cours, est loin d'être achevé. Le tableau ci-dessus, qui reflète un classement des emplois grammaticaux de cet item en fonction de son plus ou moins haut degré de grammaticalité⁹, place, au bout de la chaîne horizontale de grammaticalisation, les emplois consécutifs inférentiels de *alors*. Sans entrer dans le détail de la démonstration – que l'une de nous a entreprise ailleurs (Badiou-Monferran, à paraître) –, nous considérons en effet que le marquage de la consécution inférentielle est plus grammaticalisé que celui de la consécution factuelle, dans la mesure où il atteste un processus de subjectivation supplémentaire. De fait, *alors* inférentiel, articulant un fait donné dans l'expérience du sujet parlant (par exemple, le constat que « les volets sont fermés ») à son explication probable (« alors ils sont partis »), rapporte bien la relation causale à une évaluation interne (celle de la cause supposée). Il se voit ainsi doté d'une signification plus grammaticalisée que lorsqu'il se contente de spécifier une simple consécution factuelle (c'est-à-dire d'articuler deux contenus propositionnels X et Y, qui constituent des données d'expériences, et ne supposent aucune évaluation du sujet parlant).

Alors connaît un important temps de latence entre la période du français classique, qui fait apparaître ses premiers emplois discursifs (de ponctuant d'opération de parcours en contexte exclamatif), et la période du français moderne où apparaissent les premiers emplois inférentiels du marqueur. Si les données que nous avons recueillies sont représentatives, les emplois proprement consécutifs de *alors* n'apparaissent que dans le troisième tiers du XVIII^e siècle pour les enchaînements factuels¹⁰, et à la toute fin du XIX^e siècle pour les enchaînements inférentiels. Dans notre corpus, la première attestation date de 1883 :

Le sieur Hubaut jeune réveilla le général Bedeau. – Général, vous êtes prisonnier. – Je suis inviolable. – Hors le cas de flagrant délit. – **Alors**, dit Bedeau, flagrant délit de sommeil. – On le prit au collet et on le traîna dans un fiacre. (1883, Hugo, *Histoire d'un crime : Déposition d'un témoin*)

Nous constatons donc que la pragmatization de *alors* ne s'inscrit pas dans la subséquence de sa grammaticalisation, et qu'elle est même très largement antérieure. Nos enquêtes valident ainsi l'hypothèse d'Erman & Kotsinas (1993) :

it is possible (but not necessary) for a lexical element to develop directly into a discourse marker without an intermediate stage of grammaticalization. As a consequence, we suggest that lexical items on their way to becoming function words may follow two different paths, one of them resulting in the creation of grammatical markers, functioning mainly sentence internally, the other resulting in discourse markers mainly serving as textstructuring devices at different levels of discourse. We reserve the term **grammaticalization** for the first of these two paths, while we propose the term **pragmatization** for the second one. (Erman & Kotsinas 1993 : 79).

Bien entendu, cet argument vaut ce qu'il vaut : il atteste simplement que, contrairement à ce que suppose l'exemple de Dostie (2004 : 27) mentionné supra (voir note 5), la pragmatization n'est pas

(nécessairement) un « après », un aboutissement, de la grammaticalisation. Mais pour autant, il ne préjuge pas des autres formes possibles d'inclusion de la première dans la seconde (et par-delà, de la légitimité/illégitimité de l'extension de la grammaire à la pragmatique). Il reste donc à montrer, plus largement, que la pragmatification ne constitue pas un cas particulier de la grammaticalisation. Pour ce faire, nous invoquerons, en veillant à ne pas sortir du cadre d'analyse de G2 (sans quoi nous n'éviterions pas l'écueil de la circularité), plusieurs types d'arguments.

3 Argument cognitif

Nous allèguerons, en premier lieu, que les modes d'institutionnalisation des grammèmes et des pragmatèmes dans le système de la langue sont différents. Dans le premier cas, l'imposition de la nouvelle unité est toujours progressive ; dans le second, elle est souvent¹¹ catastrophique.

Le processus de grammaticalisation se définit en effet par son caractère tout à la fois unidirectionnel et progressif (Marchello-Nizia, 2006 : 30-34). Sans revenir sur la question – débattue et réglée (Prévost, 2003) – de l'unidirectionnalité du phénomène, et pour nous en tenir à la celle de sa nature progressive, nous rappellerons que, dans la première phase de changement, le processus en cause met en jeu des « grammaires concurrentes » (Marchello-Nizia, 2006 : 31). Autrement dit, pour l'expression d'une notion, il suppose la coexistence d'au moins deux variantes, dont l'une finira (sauf cas à la marge) par triompher de l'autre. Avant de devenir obligatoire, c'est-à-dire de s'imposer comme la seule façon d'exprimer la notion grammaticale dont il est porteur, le grammème connaît ainsi une phase plus ou moins longue, plus ou moins durable, au cours de laquelle sa mobilisation demeure optionnelle, et entre en concurrence avec celle d'une autre unité (ou d'une autre structure) qui lui coexiste. Son instauration dans le système de la langue, comme item nécessaire, n'est donc jamais immédiate. Elle suppose une phase antérieure de variation, pendant laquelle le grammème se contente du statut (instable) de variante susceptible d'échouer ou de réussir.

L'exemple de *alors*, déjà mis à contribution ci-dessus, nous servira de nouveau d'illustration ; nous y ajouterons celui de *donc*, dont les emplois se répartissent comme suit (cf. Hansen 1998 : 321-355 ; Bolly & Degand 2009) :

DONC			
Emplois grammaticaux		Emplois pragmatiques	
CHAÎNE DE GRAMMATICALISATION →			
<p>Emplois peu grammaticalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reprise <i>Aujourd'hui nous allons nous intéresser [...] peut-être aux autobiographies mais surtout aux biographies donc un spécial bio avec trois critiques...</i> • Récapitulation <i>On connaissait ses drames, ses fresques et ses épopées. Le voilà qui nous révèle ses rêves [...]. À quatre-vingt ans, après cinq années de silence, Akira Kurosawa en est donc à l'heure du bilan.</i> 	<p>Emploi de transition (conclusion) <i>L'assemblée nationale et le sénat ont voté l'abolition de la peine de mort, nous aurions pu penser qu'une peine de substitution incompressible aurait été proposée [...]; ceci n'a pas eu lieu, je crois donc qu'il est indispensable d'abord de voir le problème de la peine incompressible.</i></p>	<p>C H A Î N E</p> <p>Emplois consécutifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consécution intralinguistique – factuelle <i>D Il a plu donc l'herbe a poussé.</i> – inférentielle <i>R L'herbe a poussé donc il a plu.</i> • Consécution métalinguistique – factuelle <i>T Tout ce qui s'est passé est inconscient, donc nul et non advenu.</i> – inférentielle <i>S Ces visions-là, que je ne suis pas en mesure de dire, qui sont le vrai "interdit" (pas du tout inconscient, donc) qui pèse sur ma faculté de raconter.</i> <p>↓</p>	<p>Emplois de ponctuation d'opération de parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ponctuant de l'interrogation <i>Où sont donc mes clefs ?</i> • Ponctuant de l'injonction <i>Tais-toi donc !</i> • Ponctuant de l'exclamation <i>Que vous êtes donc jolie ce matin !</i>

Tableau 2 : emplois de *donc* en français moderne et contemporain¹²

En effet, même au regard d'une diachronie étendue portant également sur les états les plus reculés du français, la pragmatization de *donc* et *alors* semble devoir se passer de la phase de variation constitutive, selon la littérature, du processus de grammaticalisation : on n'observe rien de tel dans la pragmatization de *donc* et *alors*. S'il est vrai, toutefois, qu'en tant que marqueur de structuration du discours, *alors* entre bien – encore aujourd'hui – en compétition avec d'autres marqueurs, du type *bon*, *bien*, *hein*, comme l'atteste, dans l'extrait ci-dessous, la reprise à l'identique (ou presque) d'un énoncé dans lequel seuls commutent *alors* et *hein* : « Mais qu'est-ce que ça peut foutre, je vous le demande **qu'est-ce que ça peut bien foutre alors alors** il m'a dit tout de même... Mais **qu'est-ce que ça peut lui foutre hein** qu'est-ce ? » (1963, Le Clézio, *Le Procès-verbal*), en revanche, en tant que ponctuations d'opérations de parcours, *donc* et *alors* remplissent des fonctions inédites, pour lesquelles ils ne semblent pas s'être jamais faits entre eux concurrence, et pour lesquelles les études de linguistique diachronique n'ont, sauf erreur, relevé aucun concurrent.

Comme on sait, le pragmatème *donc* présente le type phrastique de l'énoncé hôte (type interrogatif, type injonctif, type exclamatif) (i) comme la conséquence d'un parcours sans issue et (ii) comme la solution élaborée en discours par le locuteur pour parvenir à trouver une issue au parcours. Dans les exemples du

premier tableau ci-dessus, les clefs sont introuvables, d'où la question « Où sont donc mes clefs ? » ; l'interlocuteur ne cesse de parler, d'où l'injonction « Tais-toi donc ! » ; la beauté de l'interlocutrice est incommensurable, d'où l'exclamation « Que vous êtes donc jolie ce matin ! ». Autrement dit, *donc* valide ou renforce le type phrastique requis en le présentant comme la clef linguistique grâce à laquelle une issue pourra se dégager. Or, en français moderne, *donc* ne connaît aucun concurrent dans ce type d'emploi. Ponchon (2004) n'en identifie pas non plus pour la période de l'ancien et du moyen français. Dans toute l'histoire de cette langue, *donc* semble bien être le seul marqueur discursif susceptible de présenter l'interrogation, l'injonction ou l'exclamation comme la conséquence nécessaire d'une impasse dont la profération du type de phrase requis permettra de sortir. Pour cet emploi, il n'est en fait susceptible de commuter qu'avec sa non expression (car comme tous les marqueurs discursifs, il est bien entendu facultatif). Autant dire que l'apparition et l'installation du pragmatème ne relèvent pas d'un processus progressif : elles sont « catastrophiques », non pas au sens où elles ne mobiliseraient aucun contexte de transition¹³ (voir à ce sujet la section suivante, qui en repère quelques-uns), mais au sens où elles ne connaissent pas de phase de variation pendant laquelle *donc*, comme ponctuant, entrerait en concurrence avec d'autres morphèmes. Il s'agit là d'une différence majeure avec le mode d'émergence des grammèmes.

De même, le ponctuant d'interrogation ou d'exclamation *alors* ne semble pas devoir connaître d'équivalent. Ni Degand & Fagard (2011) pour la période du français médiéval, ni nous pour celle du français moderne n'avons repéré de synonyme venu faire concurrence à *alors* dans ses emplois de ponctuant, à savoir, les emplois où (i) en contexte interrogatif, il « construit une représentation commune au locuteur et au co-locuteur, représentation sur laquelle il enchaîne [...] pour en faire le cadre dans lequel a lieu son interrogation, qui concerne seulement la valeur de vérité de P » (Hybertie 1996 : 40) et (ii) en contexte exclamatif, il « reprend une situation de fait, celle où un événement advient, tout en construisant une situation où cet événement est présenté comme étant de l'ordre de l'inattendu, de l'inenvisagé ou de ce que l'on refuse » (Hybertie 1996 : 42). En l'absence de « grammaires en compétition » (Kroch 1994 : *passim*), autant dire, là encore, que le mode d'installation des emplois pragmatialisés de *alors* est catastrophique. À ce titre, le processus de pragmaticalisation semble bien se distinguer de celui de la grammaticalisation, progressif.

On pourra toutefois alléguer que cette divergence n'affecte que le mode d'institutionnalisation des nouvelles unités dans le système de la langue, pas les processus de changement qui leur sont sous-jacents, et que le modèle quadriphasé¹⁴ mis au point pour décrire les diverses étapes du processus de grammaticalisation vaut aussi pour la pragmaticalisation. Nous montrerons dans la section suivante que tel n'est pas le cas.

4 Argument communicationnel

Si l'on suit Marchello-Nizia (2006, chapitre 5, « La subjectivation à l'origine du processus de grammaticalisation : une étape limitée » : 181-198), dont l'analyse diffère sur ce point de celle de Traugott (1995), ou encore de Traugott & Dasher (2002), le ressort de la subjectivation, dans le processus de grammaticalisation, intervient dans les premières phases du changement (soit, dans le passage du stade initial au stade II, dit « contexte de transition », et dans celui du « contexte de transition » au « contexte de passage » – stade III, ou avant-dernier stade). Il disparaît dans l'ultime phase de routinisation, de conventionalisation. La présence/absence d'une composante subjective permet donc d'évaluer le plus ou moins haut degré de grammaticalité¹⁵ de l'unité linguistique à l'étude.

Qu'en est-il pour la pragmatocalisation ? Sans que cela remette en cause la nature « catastrophique » de l'émergence des pragmatèmes, telle que nous l'avons définie dans la section précédente, nos enquêtes permettent bien de distinguer, à l'image de la grammaticalisation, deux phases intermédiaires de changement, l'une où le pragmatème apparaît dans des contextes de transition, c'est-à-dire où il est susceptible de faire l'objet d'une autre analyse (que celle de pragmatème) ; la seconde où il apparaît dans un contexte de passage, *id est* où sa valeur de pragmatème est devenue indiscutable :

i) Les pragmatèmes *donc* et *alors* figurent dans des contextes de transition

i).1 *Donc*

i).1.a *Donc* ponctuant de l'injonction et/ou marqueur de récapitulation

nous en pourrons autant dire ou plus du hairon, car e ncest oyseau n'y a que despence sans profit aucun :bien est vray que les princes et grands seigneurs qui ayment la chasse peuvent recevoir quelque plaisir et contentement au vol de l'esprivier, pour la prise du hairon, mesme recevoir quelque volupté de gueule, au manger de la chair du hairon, aussi dit on que le hairon est viande royale : mais ce plaisir couste doublement : posons **donc** le cas que le pere de famille et maistre de nostre maison Rustique, soit prince ou grand seigneur, et qu'il se delecte à toute sorte de chasse et à richesse de gueule, il se pourra faire qu'il prendra quelque foisses esbats au hairon, soit pour la chasse, ou pour la viande : ne sera donc outre raison, si nous touchons quelque petit mot de la haironniere [...] (1564, Estienne, *L'Agriculture et maison rustique*)

i).1.b *Donc* ponctuant de l'injonction et/ou marqueur conclusif

En ce poinct, mesdames, mourust Narcissus contempteur du vray Amour. Ne vueillez **donc** despriser le feu amoureux, si vous estes sages, que telle fin, ou plus malheureuse, ne vous advienne : ne vueillez, dis je, despriser vos serviteurs (1537, Flore, *Contes amoureux*)

i).1.c *Donc* ponctuant de l'injonction et/ou marqueur consécutif

[...] vous serez la vie de ma flamme, vostre douceur me nourrira ou vostre rigueur m'accablera : [...]. Or sus, faites **donc** que je vive ou que je meure, puisque mon sort est entre vos mains. (1621, Camus, *Agathonphile*)

i).2 *Alors*

i).2.a *Alors* ponctuant de l'interrogation et/ou marqueur temporel

En position initiale :

[...] nous serons quelque chose de fort simple ; mais dans nostre simplicité, nous aurons trois choses qui ne diviseront point nostre unité simple, mais plustost concoureront toutes trois à sa perfection. **Alors** serons-nous heureux ? Hélas point du tout ! (1764, Bossuet, *Élévation sur les mystères*)

En position finale :

Vous savez comme il paroissoit honnête et s'il méritoit la préférence sur tant d'autres que nous avons jugés ensemble... Vous-même, cousine, étiez prévenue en sa faveur... Nous trompoit-il **alors** ?... Ah ! Croyons plutôt qu'il s'est laissé séduire, mais l'est-il pour jamais... (1769, Mercier, *Jenneval ou le Barnevelt français*)

i).2.b *Alors* ponctuant de l'exclamation et/ou marqueur temporel

Que ta présence, ô dieu, donne à nos actions sous tes ordres sacrés une vigueur docile ! Que tout va bien **alors** ! (1656, Corneille, *L'imitation de Jésus-Christ* [traduction])

ii) Les pragmatèmes *donc* et *alors* figurent dans des contextes de passage (leur valeur de pragmatème est indiscutable)

ii).1 *Donc*

Alors Neree faisant bouclier de mon silence et espee de ma confession : "soyez **donc**, dit-elle, messieurs, maintenant ses juges comme ses tesmoins" (1621, Camus, *Agathonphile*)

ii).2 *Alors*

[...] si elle y pensait [à moi], c'est certainement de la même façon que je pense à elle. – Touchante sympathie ! Dit le comte. **Alors** vous vous détestez ? (1846, Dumas, *Le Comte de Monte-Christo*)

Sans revenir ici sur le détail des propriétés caractérisant chacun de ces emplois, on constatera que tous les exemples figurant sous i) mettent en relation l'énoncé accueillant *donc* ou *alors* avec l'énoncé immédiatement antérieur, tandis que dans les exemples figurant sous ii), l'énoncé hôte enchaîne sur du situationnel, et se trouve en décrochage avec le contexte de gauche. On peut alléguer comme preuve la possibilité, pour les occurrences de *donc* consignées sous i), d'occuper une position initiale dans l'énoncé hôte, à l'articulation de X et Y, et l'impossibilité pour celle consignée sous ii) d'occuper cette place¹⁶ :

*Alors Neree faisant bouclier de mon silence et espee de ma confession : "**donc** soyez, dit-elle, messieurs, maintenant ses juges comme ses tesmoins."

À preuve également la possibilité de gloser les occurrences de *alors* enregistrées sous i) par un complément circonstanciel de temps, reprenant le contenu du contexte d'amont, tandis qu'une telle paraphrase est exclue pour l'occurrence figurant sous ii) :

Lorsque nous aurons trois choses qui ne diviseront point nostre unité simple, mais plustost concourront toutes trois à sa perfection, **alors** serons-nous heureux ? Hélas point du tout !

Lorsque ta présence, ô dieu, donne à nos actions sous tes ordres sacrés une vigueur docile, que tout va bien **alors** !

*[...] si elle y pensait [à moi], c'est certainement de la même façon que je pense à elle. – Touchante sympathie ! Dit le comte. Lorsqu'elle y pense de la même façon que vous pensez à elle, **alors** vous vous détestez ?

Autrement dit, tout comme les grammèmes, les pragmatèmes semblent bien connaître des contextes de transition et des contextes de passage, assurant et attestant tout à la fois leur routinisation. Toutefois, pour

les pragmatèmes *donc* et *alors*, la force de subjectivation/intersubjectivation du sens innovant n'est pas altérée dans le sens routinisé. Bien au contraire, elle semble devoir être décuplée. De fait, pour *donc*, en contexte de passage, le renforcement du type illocutoire mobilisé devient la seule fonction du marqueur, alors que dans les emplois transitionnels, le renforcement doit composer avec une autre fonction : celle de balisage récapitulatif, de balisage conclusif ou de marquage consécutif. De même, *alors* en contexte de transition marque prioritairement une anaphore temporelle, tandis qu'en contexte de passage, il développe des emplois proprement subjectifs ou intersubjectifs : associé à une exclamation, il signale l'attitude de surprise ou de refus du locuteur vis-à-vis du contenu proféré, et associé à une interrogation, il appelle l'interlocuteur à co-valider le contenu de la question posée. Dans les contextes transitionnels, ces fonctionnalités sont certes d'ores et déjà activées, mais elles se superposent au marquage d'une anaphore temporelle, alors qu'en contexte de passage, elles justifient à elles seules l'utilisation du marqueur.

De ce point de vue, la pragmatization observe, par rapport à la grammaticalisation, une trajectoire inverse qui va non vers un affaiblissement de la subjectivation mais vers un accroissement de la subjectivation, tout du moins vers une activation constante du ressort de la subjectivation, qui fait du pragmatème un produit bien différent du grammème et plaide en faveur de la décoïncidence des deux processus de changement.

5 Argument sémantico-terminologique

On peut aussi prendre la question à l'envers et se demander, de façon détachée de l'étude de la pragmatization de pragmatèmes particuliers – « vérité terrain » à laquelle nous nous sommes frottées dans les sections 2 à 4 ci-dessus –, si du point de vue purement sémantico-terminologique, la pragmatization s'analyse comme un type particulier de grammaticalisation ou en est logiquement indépendante.

De par leur étymologie, *grammaticalisation*, terme introduit par Meillet (1912 : 387, 400)¹⁷, est de création française, tandis que *pragmatization* est un anglicisme. Mais indépendamment de leur étymologie, les deux vocables s'analysent en synchronie comme des dérivés dont la compositionnalité sémantique ne fait pas de doute : *grammaticalisation* se décompose en *grammatical* adj. « relatif à la grammaire » + *-is-* « (infixe à sens transformateur) » (cf. TLF s.v. *-iser*) + *-ation* « (suffixe véhiculant un sens d'action) » (cf. TLF s.v. *-tion*, *-sion* A. 1. d), tandis que *pragmatization* peut être décomposé en *pragmatique* adj. « relatif à la pragmatique » + *-al* « (suffixe relationnel) » (cf. TLF s.v. *-al*, *-el* ; suffixe en l'occurrence tautologique) + *-is-* + *-ation*. La divergence dans l'analyse dérivationnelle des deux formations provient du fait que *pragmatization* est un emprunt à l'anglais, langue dans laquelle *pragmatique* se dit *pragmatical* (à côté de *pragmatic*). Dès lors, la suite de phonèmes /-al-/ est assimilée en synchronie au suffixe français – à moins de considérer qu'elle est purement analogique et donc vide de sens. En tout état de cause, des travaux francophones précoces consacrés au phénomène en question, qui s'étaient développés indépendamment de la tradition anglophone, utilisaient le terme *pragmatisation* (cf. Büchi 1998 : 284 ; Büchi 2000 : 81 et note 2 ; 2007a : 110, note 1 ; 2007b : 251-252)¹⁸, ce qui assigne à la question de l'analyse de /-al-/ dans *pragmatization* la place d'un épiphénomène.

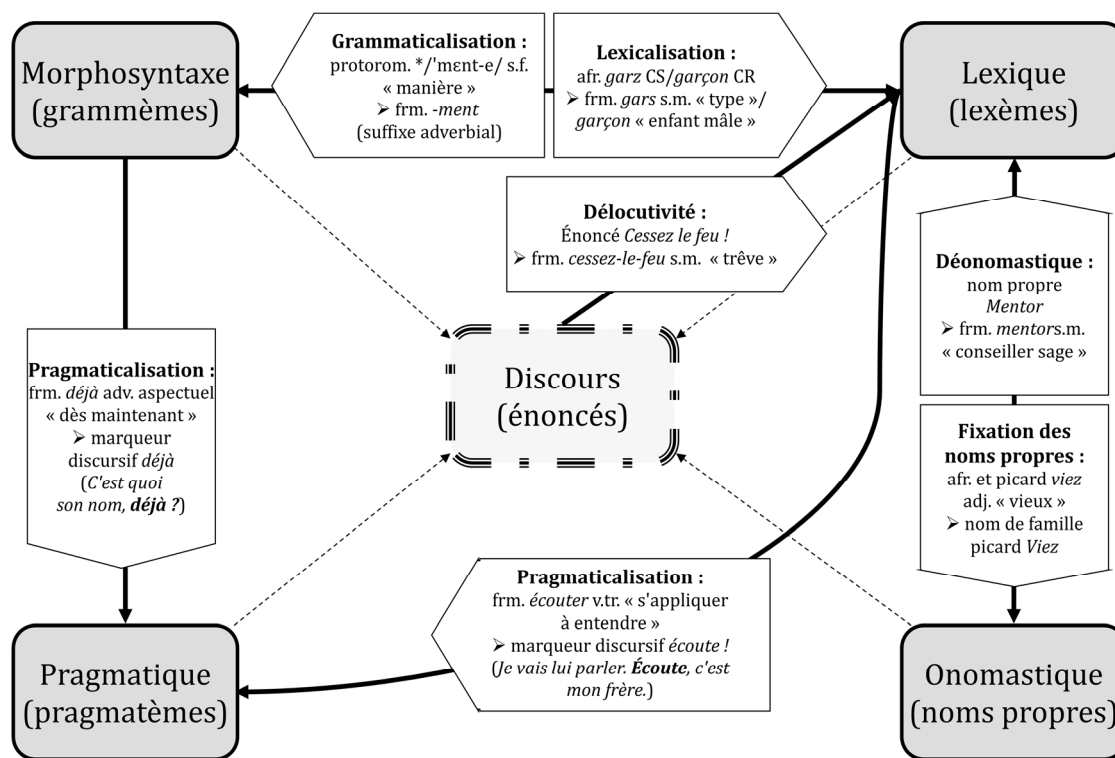
Les termes techniques *grammaticalisation* et *pragmatization* se partagent donc les sèmes /action/, /transformation/ et /relation/, et leur sens peut être décrit sous la forme de « action de transformation en une unité relevant de X », X désignant la grammaire dans le cas de *grammaticalisation* et la pragmatique dans celui de *pragmatization*. Or, même s'il n'existe pas de définition unanimement acceptée de la pragmatique (cf. Ducrot & Schaeffer 1995 : 111-114), personne n'a jamais prétendu qu'elle était

logiquement subordonnée à la grammaire (ou à la syntaxe). Il nous semble donc évident que du point de vue sémantico-terminologique aussi, les deux concepts sont indépendants.

6 Argument systémique

Au-delà de la question terminologique, dont la force argumentative est, en raison du caractère arbitraire du signe linguistique, somme toute assez réduite¹⁹, il peut paraître éclairant de situer le phénomène de la pragmatocalisation au sein du système constitué par les différents types de changements de catégories linguistiques. Dans le graphique ci-dessous, on distingue ainsi :

- la lexicalisation, illustrée par l'exemple (classique) du doublet *gars/garçon*, issu d'une spécialisation sémantique de deux anciennes formes flexionnelles ;
- la déonomastique, illustrée par l'exemple du passage du nom propre *Mentor* à l'appellatif *mentor* (cf. Leroy 2010 in TLF-Étym s.v. *mentor*) ;
- la fixation des noms propres (en l'occurrence, l'anthroponymisation), illustrée par l'exemple de la genèse du nom de famille picard *Viez*, qui remonte à l'adjectif ancien français *viez* « vieux » (cf. Cano in Kremer 1997 : 315) ;
- la grammaticalisation, illustrée par l'exemple du passage de protoroman */ment-e/ s.f. « manière » au suffixe adverbial français *-ment* (cf. Groß 2011/2012 in DÉRom s.v. */ment-e/) ;
- la pragmatocalisation, illustrée par l'exemple de la genèse des marqueurs discursifs *déjà* et *écoute* (Dostie 1998 : 87-94 ; 99-102) ;
- enfin la délocutivité, illustrée par le passage de l'énoncé *Cessez le feu !* au substantif *cessez-le-feu* (Büchi 1995 : 144 ; 148).



Graphique 1 : Typologie des transitions entre catégories linguistiques

Ouvrir la perspective à tous les types de transitions entre catégories linguistiques permet de sortir du questionnement étroit d'un éventuel rapport de dépendance entre la pragmaticalisation et la grammaticalisation pour identifier ces deux phénomènes comme deux unités d'un ensemble plus large. Au sein des six phénomènes que le graphique met en correspondance, la délocutivité occupe assurément une place à part, puisqu'elle concerne le passage d'un énoncé à une unité de première articulation (ou unité significative), tandis que la lexicalisation, la déonomastique, la fixation des noms propres, la grammaticalisation et la pragmaticalisation touchent toutes le passage entre deux types d'unités de première articulation. Une fois la délocutivité mise de côté, le critère le plus général à faire intervenir nous semble être celui du caractère procédural ou non du sens véhiculé par les différents types d'unités de première articulation. Suite à Traugott & Dasher (2002 : 10), en effet, nous appelons *procédural* tout sens qui n'est pas d'essence vériconditionnelle, mais concerne un point de vue métadiscursif exprimé par le locuteur. Or ce critère introduit une dichotomie entre d'une part la pragmaticalisation, qui génère des pragmatèmes, donc des unités de première articulation à sens procédural, et d'autre part la lexicalisation, la déonomastique, la fixation des noms propres, la grammaticalisation et même la délocutivité, qui génèrent toutes des unités de première articulation à sens référentiel ou dénotatif. Dans la phrase (construite) « **Écoute**, il s'agit bien d'une sorte de **cessez-le-feu** : son **mentor** M. **Viez** lui a formellement interdit de s'approcher des deux **garçons** avec qui il s'était chamaillé », *cessez-le-feu*, *mentor*, *Viez*, *-ment* et *garçons* véhiculent bien des sens référentiels (vériconditionnels), tandis que le sens véhiculé par *écoute* est de type procédural²⁰.

Dans cette perspective, le caractère logiquement indépendant de la pragmaticalisation par rapport à la grammaticalisation paraît acquis : la pragmaticalisation est même le dernier type de changement

linguistique que l'on s'attendrait à être rattaché à la grammaticalisation. Dans certains cadres théoriques – ainsi dans celui des grammaires de construction, qui adoptent une approche graduelle entre unités lexicales et grammaticales (*cf.* Legallois & François 2006 : 15 et *passim*) –, on pourrait ainsi imaginer un rapprochement entre grammaticalisation et lexicalisation (sans préjuger toutefois du caractère englobé de l'un de ces phénomènes par rapport à l'autre). En revanche, il nous paraît difficile de convoquer un cadre qui inciterait à postuler un degré de paternité plus grand entre grammaticalisation et pragmatification qu'entre grammaticalisation et lexicalisation, déonomastique, fixation des noms propres et délocutivité. Dès lors, à moins de monter d'un cran et de diluer les différents phénomènes dans une grande catégorie englobant l'ensemble des changements de catégories linguistiques, il nous paraît impossible de rattacher la pragmatification à la grammaticalisation.

7 Conclusion

Si par le passé, nos travaux se sont plutôt employés à apporter une contribution empirique susceptible de nourrir le débat sur le fonctionnement diachronique des marqueurs du discours, la réflexion plus théorique ici présentée s'appuie sur ces résultats concrets en linguistique française pour apporter sa pierre à une discussion en cours qui relève en propre de la linguistique générale. Ayant tiré parti tour à tour d'arguments d'ordre chronologique, cognitif, communicationnel, sémantico-terminologique et systémique, nous versons au dossier – assurément pas clos – un plaidoyer en faveur de la désolidarisation de la notion de pragmatification de celle de grammaticalisation.

Références bibliographiques

- Aijmer, K. (1997). *I think* – an English modal particle. In Toril, S. & Olaf, J. W. (éd.), *Modality in Germanic Languages. Historical and Comparative Perspectives*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter, 1-47.
- Badiou-Monferran, C. (à paraître). *Les marqueurs d'inférence en français moderne (XVI^e-XXI^e siècle)*. Donc, alors, partant, par conséquent et quelques autres. Paris : Champion.
- Bolly, C. & Degand, L. (2009). Quelle(s) fonction(s) pour *donc* en français oral ? Du connecteur consécutif au marqueur de structuration du discours. *Linguisticae Investigationes*, 32/1, 1-32.
- Brinton, L. J. (1996). *Pragmatic Markers in English : Grammaticalization and Discourse Functions*. Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Brinton, L. J. & Traugott, E. C. (2005). *Lexicalization and Language Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Büchi, E. (1995). Typologie des délocutifs galloromans. In *Estudis de lingüística i filologia oferts a Antoni M. Badia i Margarit*, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1, 141-163.
- Büchi, E. (1998). Compte rendu de Radtke, E. (1994), *Gesprochenes Französisch und Sprachgeschichte. Zur Rekonstruktion der Gesprächskonstitution in Dialogen französischer Sprachlehrbücher des 17. Jahrhunderts unter besonderer Berücksichtigung der italienischen Adaptionen*, Tübingen 1994. *Revue de linguistique romane*, 62, 281-287.
- Büchi, É. (2000). Approche diachronique du marqueur métadiscursif français *quoi* (« La pragmatification d'un réévaluatif, quoi »). In Englebret, A. et al. (éd.), *Actes du XXI^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Bruxelles, 23-29 juillet 1998)*, Tübingen : Niemeyer, 7, 81-91.

- Buchi, É. (2007a). Sur la trace de la pragmaticalisation de l'adverbe *toujours* (« Voyons toujours l'apport de la linguistique historique »). *Langue française*, 154, 110-125.
- Buchi, É. (2007b). Approche diachronique de la (poly)pragmaticalisation de français *déjà* (« Quand le grammème est-il devenu pragmatème, déjà ? »). In Trotter, D. (éd.) : *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Aberystwyth 2004)*, Tübingen : Niemeyer, 3, 251-264.
- Claridge, C. & Arnovick, L. (2010). Pragmaticalisation and Discursisation. In Jucker, A. H. & Taavitsainen, I. (éd.), *Historical Pragmatics*, Berlin & New York : De Gruyter Mouton, 165-192.
- Degand, L. & Fagard, B. (2011). *Alors* between discourse and grammar : the role of syntactic position. *Functions of Language*, 18, 19-56.
- DÉRom = Buchi, É. & Schweickard, W. (éd.). (2008-). *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*. Nancy : ATILF : <http://www.atilf.fr/DERom>.
- Diewald, G. (2006). Discourse particles and modal particles as grammatical elements. In Fischer, K. (éd.), *Approaches to Discourse Particles*. Oxford : Elsevier, 403-425.
- Dostie, G. (1998). Deux marqueurs discursifs issus de verbes de perception : de *écouter/regarder* à *écoute/regarde*. *Cahiers de lexicologie*, 73, 85-106.
- Dostie, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck & Duculot.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Erman, B. (2001). Pragmatic Markers revisited with a focus on *you know* in adult and adolescent talk. *Journal of Pragmatics*, 33, 1337-1359.
- Erman, B. & Kotsinas, U.-B. (1993). Pragmaticalization : The case of *ba'* and *you know*. *Studier i modern språkvetenskap*, 10, 76-93.
- FEW = Wartburg, W. von et al. (1922-2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes* (25 vol.). Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle : Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- Frantext = ATILF (2002-). *Frantext. Outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française*. Nancy : ATILF : <http://www.frantext.fr>.
- Givón, T. (1971). Historical syntax and synchronic morphology : an archaeologist's field trip. *Proceedings of the Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 58, 18-29.
- Hansen, M.-B. Mosegaard (1998). *The Function of Discourse Particles. A study with special reference to spoken standard French*. Amsterdam/Philadelphie : Benjamins.
- Hansen, M.-B. Mosegaard (2008). *Particles at the Semantics/Pragmatics Interface : Synchronic and Diachronic Issues. A Study with Special Reference to the French Phasal Adverbs*. Bingley : Emerald.
- Heine, B. (2002). On the role of context in grammaticalization. In Wischer, I. & Diewald, G. (éd.), *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam : Benjamins, 83-101.
- Hybertie, C. (1996). *La Conséquence en français*. Paris : Ophrys.

- Kremer, D. (éd.). (1997). *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane (PatRom). Présentation d'un projet*. Tübingen : Niemeyer.
- Kroch, A. (1994). Morphosyntactic variation. In Beals, K. (éd.), *Proceedings of the 30th annual meeting of the Chicago Linguistics Society*, Chicago : Chicago Linguistics Society, 2, 180-201.
- Legallois, D. & François, J. (dir.) (2006). *Autour des grammaires de construction et de patterns*. Caen : Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte.
- Lehmann (1995 [1982]). *Thoughts on Grammaticalization*. Munich/Newcastle : LINCOM.
- Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
- Meillet, A. (1912). L'évolution des formes grammaticales. *Scientia : rivista di scienza. Organo internazionale di sintesi scientifica*, 12, n° 26/6, 384-400.
- Moreno Cabrera, J. C. (1998). On the Relationships between Grammaticalization and Lexicalization. In Giacalone Ramat, A. & Hopper, P. J. (éd.), *The Limits of Grammaticalization*, Amsterdam & Philadelphie : Benjamins, 211-227.
- Ponchon, T. (2004). La polysémie de *donc* en français médiéval et ses incidences sur la phrase. *Modèles linguistiques*, 25, 247-259.
- Prévost, S. (2003). La grammaticalisation. Unidirectionnalité et statut. *Le français moderne*, 71, 144-166.
- Prévost, S. (2011). *A propos* : from verbal complement to 'utterance marker' of discourse shift. *Linguistics*, 49/2, 391-413.
- TLF = Imbs, P./Quemada, B. (dir.) (1971–1994). *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)*, 16 vol. Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.
- TLF-Étym = Steinfeld, N. (dir.). (2005–). *Programme de recherche « TLF-Étym » (révision sélective des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé)*. Nancy : ATILF : <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.
- Trask, R. L. (2000). *The Dictionary of Historical and Comparative Linguistics*. Édimbourg : Edinburgh University Press.
- Traugott, E. C. (1995). The Role of the Development of Discourse Markers in a Theory of Grammaticalization. Manchester : ICHL XII.
- Traugott, E. C. & Dasher, R. B. (2002). *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Waltereit, R. (2006). The rise of discourse particles in Italian : a specific type of language change. In Fischer, K. (éd.), *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam : Elsevier, 65-82.

¹ Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent aux deux relecteurs anonymes du CMLF 2012, dont les critiques nous ont permis d'améliorer considérablement le texte de cet article.

² Même si les grammèmes et les pragmatèmes partagent, *de facto*, le premier des traits repérés par Lehmann : celui de l'attrition (ou érosion phonologique). Waltereit considère en effet que cette caractéristique commune n'est pas déterminante pour la question des liens de la grammaticalisation et de la pragmatification, dans la mesure où elle ne

leur est pas spécifique et concerne également d'autres types de changement (par exemple, le changement relatif à l'amuïssement de la marque de nombre [s] à l'oral, pour les noms et les adjectifs).

³ Un sens temporel pourrait glisser, par exemple, du côté de la condition ou de la concession, mais non l'inverse.

⁴ Un sens à valeur déontique – parmi d'autres, le sens d'obligation du verbe *devoir* – pourrait acquérir une valeur épistémique – en l'occurrence, celle de probabilité – mais pas l'inverse.

⁵ Voir entre autres à ce sujet Dostie (2004 : 27) : « une unité lexicale/grammaticale peut développer des emplois où elle ne joue pas un rôle sur le plan référentiel, mais bien, sur le plan conversationnel : elle sera alors le résultat d'un processus de "pragmaticalisation". Ce parcours peut être illustré en français avec le mot *bien*. Celui-ci passe des catégories substantivale/adjectivale à celle, notamment, de quantificateur nominal (*Il y avait bien du monde/Il y avait bien bien du monde* = 'beaucoup'), puis de MD [autrement dit de « marqueur discursif » ou de pragmatème] (*Ben, je pense qu'il vaudrait mieux laisser tomber*) ». Dans cette description, l'adverbe *puis* (que nous soulignons) postule sans l'explicitier que la pragmaticalisation du marqueur *bien* s'inscrit dans la subséquence de sa grammaticalisation.

⁶ Les exemples de ce tableau sont empruntés à Hybertie (1996) ou à Frantext, mais leur classement nous revient ; pour une description raisonnée de ce dernier, voir Badiou-Monferran (à paraître).

⁷ Nos observations se fondent principalement, mais sans exclusive, sur le dépouillement de trois corpus en prose. Le premier est constitué d'un ensemble de neuf récits de fictions, traités, essais ou correspondance des XVI^e et XVII^e siècles. Le second comprend un ensemble de quatre romans et de trois essais de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. Le troisième ensemble est un corpus transversal qui comprend tous les pamphlets en prose de la base Frantext – dans son état de 2010. Pour plus de détails, voir Badiou-Monferran (à paraître).

⁸ Degand & Fagard (2011) font du pragmatème *alors* l'apanage du discours oral contemporain. Sans préjuger de la validité de leurs analyses pour l'emploi de marqueur de structuration du discours, nous constatons que l'emploi de ponctuant d'opération de parcours est plus ancien et qu'on en trouve des attestations dans le français écrit de la première modernité. Le pragmatème en contexte exclamatif est attesté dès la période du français classique, tandis que le pragmatème en emploi interrogatif semble avoir émergé dans le second quart du XIX^e siècle :

Ex. 1 : *Madame D'Ebly : Et vous irez ? – Blinval : Pourrais-je m'y refuser ? – Madame D'Ebly : Vous oubliez vos sermons. – Blinval : Vous y pensez encore ? – Madame D'Ebly : Alors vous ne m'abandonnez pas ? – Blinval : Non vraiment...* (1835, Leclercq, *La Répétition d'un proverbe, ou il ne faut pas dire "Fontaine, je ne boirai pas de ton eau"*).

Ex. 2 : *Comment peux-tu m'aimer si tu me regardes comme un si pauvre personnage ? Tu dois me mépriser. Alors peut-être en effet me méprises-tu ? Tu en es déjà aux regrets sans doute ; tu vois que tu t'es trompée et c'est moi que tu accuses de cette illusion perdue* (1846, Flaubert, *Correspondance*).

⁹ Par le terme de grammaticalité, nous désignons ici le résultat du processus – plus ou moins achevé, plus ou moins abouti – de grammaticalisation (et non l'acceptabilité d'une structure).

¹⁰ Degand & Fagard (2011) repèrent bien des emplois dits causaux (notamment en *quand X, alors Y*) et des emplois dits hypothétiques (du type : *si X alors Y*) de *alors* dès le moyen français, mais nous récusons pour notre part l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'emplois consécutifs purs, c'est-à-dire d'emplois consécutifs sans lien avec les emplois temporels de base de l'item. À preuve, parmi d'autres :

i) La commutation de *alors*, dans ces configurations, avec le marqueur temporel à *ce moment-là*, et son impossible commutation avec le consécutif *de ce fait* : « il buvait pas mal aussi, ça créait des états intermédiaires où ce qui était aigu cessait de l'être. Sauf quand ça basculait, **alors [à ce moment-là/ ?? de ce fait]** là sur une phrase ça partait. Et

ça pouvait devenir un peu violent, chez lui, à la maison » (2006, Angot, *Rendez-vous*) ; « **si** c'est ça l'analyse, **alors** [à ce moment-là/ ?? de ce fait] très peu pour moi ! » (2000, Pontalis, *Fenêtres*).

ii) La possible insertion de *seulement* après *alors* dans les configurations en cause, insertion attestée pour les emplois temporels de *alors*, mais exclue pour les emplois proprement consécutifs du marqueur.

Partant, les premières occurrences d'emplois consécutifs de *alors* en contexte de passage (et non en contexte de transition, comme ceux que représentent notamment les deux configurations en *quand X alors Y* et *si X alors Y*) remontent à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Voir Rousseau, 1764, *Lettres écrites de la montagne* : « J'ouvre l'édit de 1707, et j'y vois à l'article 5 en propres termes, que messieurs les syndics ont la direction et le gouvernement de l'état. À l'instant je ferme le livre, et je dis : certainement selon les édits le petit conseil sans les syndics n'est pas le gouvernement, quoique l'auteur des lettres affirme qu'il l'est. On dira que moi-même j'attribue souvent dans ces lettres le gouvernement au petit conseil. J'en conviens ; mais c'est au petit conseil présidé par les syndics ; et **alors** il est certain que le gouvernement provisionnel y réside dans le sens que je donne à ce mot : mais ce sens n'est pas celui de l'auteur des lettres ; puisque dans le mien le gouvernement n'a que les pouvoirs qui lui sont donnés par la loi, et que dans le sien, au contraire, le gouvernement a tous les pouvoirs que la loi ne lui ôte pas ». Voir encore Beaumarchais, 1774, *Mémoires contre M. Goëzmann* : « Les deux contendans n'étant pas plus exempts de payer l'un que l'autre ce travail au secrétaire, il n'en est que plus exposé à la tentation de subordonner la besogne au prix qu'il en reçoit. **Alors** il faut convenir que les dix, vingt-cinq, quarante ou cinquante louis qu'on lui ferait accepter, deviendraient un genre de corruption bien plus dangereux autour d'un rapporteur que celui d'intéresser sa femme. Il frapperait également sur l'homme et sur la chose, sur le juge et sur son travail ».

¹¹ Mais pas nécessairement toutefois (voir *infra*).

¹² Les exemples figurant dans ce tableau sont empruntés à Hybertie (1996) ou à Frantext, mais leur classement nous revient ; pour une description raisonnée de ce dernier, voir Badiou-Monferran (à paraître).

¹³ Les « contextes de transition » constituent la seconde étape du modèle quadriphasé du changement linguistique hérité de Heine (2002) et dont Marchello-Nizia (2006 : 258) expose le principe en ces termes : « Le point de départ est l'idée que ce que l'on nomme "changement de sens" d'un mot est en fait une modification des constructions dans lesquelles il apparaît ». Partant, au stade I, stade initial (*initial stage*) où dans tous ses emplois l'item a son sens originel, succède un stade II, nommé « contexte de transition » (*bridging context*). Il consiste en un contexte possiblement ambigu, conduisant par inférence à une nouvelle signification. Suit un stade III, nommé « contexte de passage » (*switch context*), qui apparaît comme un contexte désambiguïsé, incompatible avec la signification originelle du terme. Le stade IV, enfin, est celui de la « conventionalisation » des nouveaux contextes, phase d'achèvement de la grammaticalisation.

¹⁴ Dans la version de Heine (2002) ou dans celle, revue et corrigée, qu'en propose Marchello-Nizia (2006 : 258-262) ; voir ci-dessus note 13.

¹⁵ Pris là encore au sens de résultat plus ou moins achevé du processus de grammaticalisation (et non en tant que degré d'acceptabilité d'une structure).

¹⁶ Dans nos trois corpus de référence, nous n'avons trouvé aucune attestation de *donc* (*donq*, *donque*, *donques*, *doncque*, *doncques*) ponctuant qui, en position initiale, ne puisse pas être également analysé comme un marqueur grammatical de récapitulation, de conclusion ou de consécution.

¹⁷ Cf. Trask (2000 : 141) : « the term *grammaticalization* was introduced by Meillet (1912) ».

¹⁸ « Après un bref chapitre consacré aux épisodes secondaires (*Gesprächsstände* [174-7]), l'auteur aborde la séquence de clôture [177-238]. Celle-ci est l'occasion de suivre la lexicalisation – ou plutôt la pragmatisation,

puisque aussi bien il s'agit de pragmatèmes – des ellipses *adieu* < à *Dieu vous commande* ou *bonjour* < *Dieu vous donne le bonjour* [199-201] » (Büchi 1998 : 284).

¹⁹ L'apport de l'argument sémantico-terminologique ne nous semble toutefois pas nul, dans la mesure où il invite à considérer la paire *pragmaticalisation/grammaticalisation* en parallèle avec la paire *pragmatique/grammaire* (ainsi qu'avec *pragmatème/grammème*).

²⁰ Considérer, comme le fait Diewald (2006 : 414 et *passim*), que les grammèmes et les pragmatèmes partagent un type de sens appelé *indexical* nous semble possible seulement à condition de distinguer deux sortes de sens indexicaux (par exemple le sens indexical endogène et le sens indexical exogène).